



COMPLÉTEZ CE BULLETIN D'ADHÉSION,
ADRESSEZ LE À L'AGENCE ALLIANZ PAU
VERDUN POUR RECEVOIR LES DOCUMENTS DE
SOUSCRIPTION

Nom et prénom
(responsable légal si le porteur est mineur) :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Email :

Téléphone :

Adresse :

**Nom et prénom du porteur
de(s) l'appareil(s) :**

Date de naissance :

Marque et modèle des appareils :

Numéro de série :

Côté droit : _____

Côté gauche : _____

Date de mise en service :

Côté droit : _____

Côté Gauche : _____

CONTACTEZ-NOUS



05.59.27.81.30



pau.verdun@allianz.fr



17 Allée Lamartine
64000 PAU



<https://allianzimplantcochleaire.fr/>

N° orias : 17006023

N° orias : 18007301

Site : www.orias.fr

ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris
Cedex 09

Site : www.acpr.banque-france.fr

médiation de l'Assurance : www.mediationassurance.org



ALLIANZ PAU VERDUN

Notre agence assure vos
Implants Cochléaires
Depuis plus de 28 ans...



<https://allianzimplantcochleaire.fr/>



Allianz a conçu un contrat adapté aux spécificités de votre matériel auditif

ALLIANZ PAU VERDUN c'est :

Plus de 28 ans d'expérience dans l'assurance des Implants Cochléaires.

Un taux élevé de prise en charge en cas de sinistre.

La satisfaction de 96% de nos clients.



Nos assurés témoignent

4.8 ★ ★ ★ ★ ★

LES GARANTIES ALLIANZ :

Le matériel que nous garantissons :

- L'implant cochléaire
- Le processeur
- Les accessoires : antenne, télécommande, boîtier déporté
- La prothèse auditive contre latérale
- Le micro HF
- L'ancien processeur porté occasionnellement (garanti pour les petits dommages)

Le contrat ALLIANZ garantit votre matériel pour :

- Le vol
- La cause accidentelle
- L'incendie
- La perte de votre appareil.

Aucune application de franchise ni de vétusté en cas de sinistre.

Grace au règlement direct au fabricant, aucune avance de frais en cas de sinistre

Si votre processeur est activé depuis plus de 30 jours, veuillez nous fournir une attestation sur l'honneur garantissant le bon fonctionnement de celui ci + photo(s) de(s) appareil(s)

L'ASSURANCE DE GROUPE ET SES TARIFS ANNUELS

Au choix :

Vous portez un implant cochléaire :

- **FORMULE 1 : 170€ (Garantie de 10 000€)**
Assurance de la partie externe uniquement.
- **FORMULE 2 : 205€ (garantie de 25 000€)**
Assurance de la partie interne et externe.

Vous portez 2 Implants cochléaires :

- **FORMULE 3 : 285€ (Garantie de 20 000€)**
Assurance de la partie externe uniquement.
- **FORMULE 4 : 330€ (Garantie de 44 000€)**
Assurance de la partie interne et externe.

Je souhaite l'option numéro : _ _ _ _

Pour bénéficier des avantages du contrat de groupe **ALLIANZ**, l'adhésion à l'une des associations ci-dessous est **indispensable.**

ADIC Nord-Est, ADEFAV, GENERATION COCHLEE

Veuillez contacter l'agence, par mail ou par téléphone, pour connaître les associations appropriées à votre situation.

Je choisis l'association : _ _ _ _ _

La cotisation peut se régler :
au trimestre, au semestre, ou à l'année.

Je choisis le paiement : _ _ _ _ _

Je demande la souscription dès réception de ce formulaire à l'agence **ALLIANZ PAU VERDUN**

Fait à : _ _ _ _ _ Le : _ _ _ _ _

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'agence Allianz Pau Verdun.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser à pau.verdun@allianz.fr